

Luxembourg, le 16 juin 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Économie :

« Le 21 avril dernier, le Parlement et le Conseil européen se sont mis d'accord sur un texte pour un règlement fixant le cadre pour atteindre la neutralité climatique au niveau de l'UE. Ce règlement, qui doit toutefois encore être validé formellement, permet aux États membres de recourir aux technologies de captage, d'usage et de stockage de dioxyde de carbone (« CCUS ») afin de contribuer à atteindre les objectifs climatiques et de réduire leurs émissions, notamment celles liées aux procédés industriels qui ne peuvent être évitées que difficilement.

A l'heure actuelle déjà, de nombreux projets sont en train d'être développés dans bon nombre d'États membres afin de proposer des solutions aux entreprises pour capter et stocker leurs émissions géologiquement.

Au vu de ce qui précède nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- Quelle est la position du Luxembourg dans ce domaine ? De quelle manière est-il prévu d'appliquer le règlement susmentionné ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Combien d'États membres de l'UE vont autoriser le recours aux technologies CCUS dans le cadre du règlement précité ?*
- *Quelle est l'ordre de grandeur des émissions liées aux procédés industriels au Luxembourg ?*
- *Le gouvernement est-il d'avis que le fait de ne pas permettre aux entreprises luxembourgeoises de recourir aux technologies CCUS constitue un désavantage compétitif dans le cadre du marché unique ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Gusty GRAAS
Député